

# CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 23 novembre 2020

## Procès-verbal (PV)

### **Attention :**

- Les procès-verbaux du **conseil d'établissement** sont consultables en ligne :  
<http://lftamatave.mg/spip.php?rubrique308>
- Les procès-verbaux du **conseil d'école** sont consultables en ligne :  
<http://www.lftamatave.mg/spip.php?rubrique304>

Ouverture de la séance à 17h31

- Nombre total de membres présents = 14 votants + 4 suppléants
- Quorum = 8

Voici la liste de présence :

### **Membres de droit :**

- Monsieur PEREZ PATRICK, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle (COCAC) : excusé
- Monsieur KOMLAN LAURENT PIERRE, Proviseur : présent
- Monsieur Patrick BOGEAT, Directeur de la section primaire (1er degré) : présent
- Madame GRATIOLET CELINE, Directrice des Affaires Financières : présente
- Monsieur RASOANAIVO TOVO, Conseiller Principal d'Education (CPE) : présent

### **Représentants élus des enseignants :**

#### Titulaires :

- Madame RALALANIRINA Njara : présente
- Madame RATSIROFONIRINA Noro : présente
- Monsieur DELCOURT Regis : absent, excusé
- Monsieur RAZAFITSIHADINOINA Hermenegilde : absent, excusé

#### Suppléants :

- Madame WRIGHT Kathryn : absente, excusée
- Madame RATSIMBAZAFY Erica Njara : présente
- Monsieur RAZANABESO Odon : absent, excusé
- Madame TAOCHY Karine : présente

### **Représentants élus des personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service (ATOS) :**

#### Titulaire :

- Madame Frédérique RANAIVOARISOA : absente, excusée

#### Suppléante :

- Madame Emma RATSIMBA : présente

## Représentants élus des parents d'élèves :

### Titulaires :

- Madame BEANDAPA Ruzena : présente
- Madame AKBARALY Zaheda : présente
- Monsieur L'HOTE Philippe : présent

### Suppléants :

- Madame RAJAOFERA Hiajamalala : présente
- Madame RAJABALY Tasnime : présente
- Madame FABRE FONTAINE Corrine : présente

## Représentants élus des élèves :

### Titulaires :

- Monsieur CHAN CHEW HONG : présent
- Monsieur REMY Mario : présent

### Suppléants :

- Madame RAJAOFERA Mirasoa : présente
- Monsieur BENJAMIN Mariano : présent

### Invités :

#### Consule honoraire de France à Tamatave ou son représentant :

- Madame Marie-Joëlle MAURICE : absente, excusée

#### Conseillers des Français de l'étranger :

- Madame FARAJALLAH GENEVIEVE : présente

#### Président de l'Association des Parents d'Elèves (APE) :

- Monsieur GEERAERTS GEORGES : présent

## Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le quorum étant atteint (15 membres présents), Monsieur KOMLAN ouvre la séance à 17h31

Sont désignées co-secrétaires de séance Mesdames Hiajamalala RAJAOFERA et Tasnime RAJABALY, représentant élues suppléantes.

### Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil d'établissement extraordinaire du 11 septembre 2020
2. Installation du nouveau conseil d'établissement
3. Installation des instances
4. Règlement intérieur du conseil d'établissement
5. Répartition des indemnités pour missions particulières (IMP)
6. Information sur les projets pédagogiques
7. Questions diverses (à déposer au secrétariat 48h au plus tard avant le conseil)

## 1/ Approbation de l'ordre du jour

L'approbation de l'ordre du jour est soumise au vote :

Vote :

Nombre de votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

## 2/ Approbation du PV du conseil d'établissement extraordinaire du 11 septembre 2020

Après avoir demandé si tout le monde a été destinataire du PV du 11 septembre 2020 et si quelqu'un souhaite y apporter des corrections, Monsieur le Proviseur soumet au vote son approbation

Vote :

Nombre de votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal du précédent conseil d'établissement est voté à l'unanimité.

## 3/ Installation du nouveau conseil d'établissement

Après avoir demandé si tout le monde a pris connaissance de la circulaire AEFÉ sur les instances et après échanges, Monsieur le Proviseur demande aux membres du conseil les listes proposées et procède à l'installation des instances.

Les instances sont installées (voir document joint)

## 4/ Règlement intérieur du conseil d'établissement

Le Proviseur donne lecture du RI. Après échanges et propositions, les modifications et rajouts ci-après ont été apportées :

- Sur les travaux préparatoires rapportés ...
  - Dernière phrase du troisième point modifiée comme suit : « ils doivent assister... »
  - Rajout d'un point suivant demande des représentants des parents : « les suppléants peuvent assister aux réunions sans participation aux débats ni droit aux votes »
- Sur la bonne marche de l'instance...
  - Point #10, délai d'envoi de demande de participation à une réunion du Conseil : « 2 jours ouvrables »

Le règlement intérieur modifié est soumis au vote.

Vote :

Nombre de votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le règlement intérieur du conseil d'établissement est adopté à l'unanimité.

## 5/ Répartition des indemnités pour missions particulières (IMP)

Monsieur le Proviseur rappelle la répartition des IMP (voir document joint)

## 6/ Information sur les projets pédagogiques

Trois projets sur tout ce qui a été proposés ont été ajournés parce qu'ils sont mal formulés ou organisés :

- Egalité homme/femme (fille/garçon)
- Logiciel de résumés de cours
- La tradition malgache

Le coût de l'ensemble des projets validé par le Chef d'établissement est évalué à 8.307 000 Ar.

## 6/ Questions diverses

Le proviseur a pris soin de consulter les différents services afin de pouvoir répondre aux questions diverses.

### Questions des délégués élèves :

Les membres du Conseil de Vie Lycéenne et du Conseil de Vie Collégienne se sont réunis ce vendredi 20 novembre 2020 en salle de permanence de 12h30 à 13h30. 18 élèves sur 20 étaient présents. Ce procès-verbal résume ce qui a découlé de cette réunion.

Des requêtes et plaintes diverses venant de classes et niveaux confondus ont été rapportées par les délégués, notamment :

- L'ajout de ventilateurs dans les salles de classe (au minimum 4 par salle) ainsi que la réparation de ventilateurs défectueux, pouvant représenter un danger pour les élèves (particulièrement en salle 44).

**Réponse :** Yannick fait un contrôle régulier et des travaux ont effectivement été réalisés. Les ventilateurs défectueux et défaillants ont été remplacés par des neufs.

Pour le rajout de 2 ventilateurs supplémentaires dans les salles, il a fallu faire appel à des prestataires extérieurs vu la technicité. Avec l'arrivée de la covid-19, cela n'a pas été possible. A relancer donc.

A ce jour, sont en attente 4 salles (3 en primaire et la salle 8 du collège). (Voir tableau ci-joint) + le signalement aujourd'hui à Yannick de 2 ventilateurs défectueux en SVT.

**Yannick :** Les ventilateurs défectueux ont été remplacés le 19 octobre 2020

- Le remplacement ou la réparation de certaines tables et chaises qui représentent, de par les clous qui en dépassent, un danger pour les élèves.

**Réponse**

**Yannick :** c'est réparé dès que cela nous est signalé. On va mettre en place un cahier de signalement à la vie scolaire pour permettre aux élèves de nous informer.

- Le remplacement ou la réparation du tableau en salle 52 qui a failli s'effondrer sur une professeure.

**Réponse :** Le proviseur n'avait pas cette information auparavant. Il l'a su avec les questions diverses.

**Yannick :** le tableau a été remplacé par une bâche blanche jeudi 19 novembre 2020

- Le remplacement ou la remise en état des paillotes qui semblent pouvoir s'écrouler à tout moment.

Réponse : une commission travaux a eu lieu après concertation des instances et des élèves élus l'an dernier. Il a été décidé la construction d'un hall qui deviendrait progressivement une salle de restauration. Un appel d'offres a été fait avec par derrière une commission pour le choix du prestataire.

Maintenant, si sur les paillotes restantes il y a un danger, bien évidemment, il doit être immédiatement écarté

Yannick : les paillotes sont effectivement vieilles ; je pense qu'il faudra les remplacer ou les supprimer si elles deviennent dangereuses. A vérifier immédiatement.

- La remise en état des vestiaires des garçons ainsi que l'ajout de rideaux dans les vestiaires des garçons et des filles.

Yannick : il y a déjà 3 devis avec Madame Gratiolet. Yannick attend un 4<sup>ème</sup> et dernier devis.

- L'ajout de pendules dans les salles de classe (particulièrement en Salle INFO et en Salle STMG où l'on n'entend pas forcément la sonnerie).

Mme Gratiolet a donné son accord.

- La mise à niveau des systèmes d'exploitation des ordinateurs en Windows 7 au moins, de par les problèmes liés à l'obsolescence des anciens systèmes de Windows (Exemple : des élèves ramènent des clés pour une présentation et les fichiers ne s'ouvrent pas sur ces dits ordinateurs équipés des anciens Windows XP ou Vista).

Réponse : nous allons voir cela avec l'informaticien.

L'administration communiquera aux élèves le système d'exploitation existant afin d'éviter tout incompatibilité avec les travaux préparés à la maison. Le Proviseur demande aux élèves présents de prendre l'attache de l'informaticien pour lui dire les noms des systèmes d'exploitation qu'ils utilisent.

- L'ajout de crochets sur les portes des toilettes des filles ainsi que l'ajout de poubelles en état. C'est une très bonne idée, indique le Proviseur. Madame Gratiolet va demander aux agents de d'installer des crochets.

Des projets ont également été proposés. On en retient :

- Le retour des activités sportives organisées par l'Union des Jeunes Sportifs les mercredis après-midi (foot, basket, volley) et l'organisation de rencontres sportives intergénérationnelle.

Réponse : nous attendons des instructions du Ministre et sa déclinaison par les inspecteurs. C'est la même difficulté que rencontrent chaque jour les professeurs d'EPS

- L'organisation d'un carnaval et d'une Semaine des Langues.

Réponse : nous attendons vos propositions de projet pour le carnaval dans le cadre de convention entre la MDL et le lycée à signer chaque année.

S'agissant de la semaine des langues, rapprochez-vous de vos professeurs de langues qui organisent chaque année avec les élèves cet évènement.

- La mise en place d'une buvette.

Réponse : Le Proviseur précise qu'il s'agit de prérogatives de la MDL dans le cadre de la convention à signer.

- L'organisation d'un bal pour les lycéens, d'une graduation pour les bacheliers et d'un « petit goûter » pour les collégiens (bal des collégiens).

Réponse : Le Proviseur précise qu'il s'agit ici aussi des prérogatives de la MDL dans le cadre de la convention à signer.

- Le goudronnage de la route menant au lycée ainsi qu'une prise de mesure concernant la circulation sur cette route.

Réponse : Le Proviseur dit être surpris par cette question qui relève des prérogatives de la commune

### Autres questions soulevées :

- Nettoyage des toilettes : besoin de récurage pour les cuvettes  
**Madame Gratiolet indique que le nécessaire sera fait.**
- La porte de séparation des toilettes filles/garçons pour les salles 20 doit être modifiée voire changée afin d'empêcher les garçons de regarder ou d'entrer clandestinement dans les toilettes des filles.  
**Le Proviseur remercie les élèves pour cette question. Madame Gratiolet indique qu'elle verra cela avec son service.**

### Questions diverses des délégués parents :

1/ Est ce qu'il y'aura des réunions d'information sur l'orientation concernant les parents et les élèves pour les classes de terminale notamment (comme ce que faisait l'an dernier Mme Fettah)

**Réponse :** toutes les réunions sur l'orientation auront lieu. Nous avons renforcé l'accompagnement des élèves pour l'orientation par la désignation de 4 professeurs référents. Ces professeurs qui connaissent bien le système éducatif français seront un appui aux professeurs principaux, notamment ceux de 2<sup>nd</sup>e, 1<sup>ère</sup> et terminale. Cela compensera la perte du poste de professeur documentaliste PRIO qui a été fermé avant la prise de fonction de l'actuel proviseur. D'autre part, nous restons en lien avec Campus France qui interviendra également.

2/ Ajouter dans le RI du conseil d'établissement la mention : possibilité aux suppléants d'assister à chaque réunion du conseil (sans voix délibérative) pour rester informé pour assurer le relais car il y'aura des représentants parents élus titulaires sortants l'année suivante

#### Déjà abordé lors de l'adoption du règlement intérieur.

3/ Aération des classes : ventilateurs ... où sont positionnés les nouveaux ventilateurs (PV CETAB du 4 février on parle de ventilateurs supplémentaires et de la climatisation en salle de permanence et au CDI ; dans ce PV il est mentionné un tableau excel des ventilateurs non joint au PV). Et les ordinateurs il y'a eu renouvellement ... sont-ils déjà en service ? Peut-on avoir un inventaire précis de tout ça ?

**Réponse :** voir réponses à ces questions déjà posées par les délégués élèves. (Tableau joint).

4/ Qu'en est-il de la restauration du mobilier en bois dans les salles de classe .... notamment salles lycée et certaines du primaire

**Réponse :** à ma connaissance, le comité de gestion n'a pas établi un plan de restauration des mobiliers en bois. Il a effectivement été question l'an dernier de faire une étude et de commander du mobilier scolaire comme en France.

5/ Bazar de Noël : est-ce prévu cette année ?

**Réponse :** Le Proviseur dit que cela ne relève pas de ses prérogatives. La MDL peut peut-être l'organiser ...

### Autres questions soulevées :

- Communication sur la liste des représentants des parents au conseil d'établissement et Parents délégués :
  - Les représentant des parents, APEPS, demandent à ce que ce soit l'adresse mail [parents.elus2d@lftamatave.mg](mailto:parents.elus2d@lftamatave.mg) que l'on communique aux parents au lieu des adresses personnelles. De même pour le représentant ALEFAP.
  - Une erreur sur numéro téléphone a été signalée.

**Le nécessaire sera fait par l'administration courant semaine 23 novembre même.**

- Est-il possible que d'autres parents délégués puissent se rajouter pour les classes n'ayant pas de candidats ?

Il a été précisé par Monsieur Le proviseur que tout autre parent délégué volontaire peut se présenter dans les autres classes à condition qu'ils soient proposés par les parents élus et signalés à la vie scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président de séance remercie tous les participants avant de mettre fin au conseil d'établissement à 19h00

Président du conseil

Monsieur Laurent Pierre KOMLAN



Secrétaires de séance

Hiajamalala RAJAOFERA

Tasnime RAJABALY